



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 68 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen de l'application des recommandations
et décisions adoptées par l'Assemblée générale
à sa dixième session extraordinaire : Institut
des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement**

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant les activités de cet organisme d'août 2003 à juillet 2004, ainsi que le programme de travail proposé et le projet de budget pour l'exercice biennal 2004-2005.

À la quarante-troisième session du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, qui s'est tenue du 30 juin au 2 juillet 2004, le Conseil d'administration de l'Institut a examiné et approuvé le rapport, pour soumission à l'Assemblée générale.

* A/59/150.



**Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies
pour la recherche sur le désarmement relatif aux activités
menées par l'Institut d'août 2003 à juillet 2004, et projet
de programme de travail et de budget de l'Institut
pour l'exercice biennal 2004-2005**

Résumé

En 1984, l'Assemblée générale a demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement de lui faire dorénavant rapport chaque année sur les activités de cet organisme. À cette fin, le Directeur a établi le présent rapport, qui traite des activités menées par l'Institut d'août 2003 à juillet 2004, à l'intention du Conseil d'administration de l'Institut, pour examen lors de la quarante-troisième session du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, tenue du 30 juin au 2 juillet 2004.

Le programme de travail de l'Institut est resté axé sur trois domaines principaux : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; et sécurité humaine et désarmement, traitant l'ensemble des problèmes concrets de désarmement, allant des armes légères jusqu'aux armes dans l'espace.

Une subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'ONU garantit l'indépendance de l'Institut. Par le biais du rapport, le Conseil d'administration transmet au Secrétaire général son appel pressant pour qu'elle soit maintenue et qu'elle soit prélevée sur le budget ordinaire pour 2005, avec ajustements de coûts annuels. En outre, il est rendu compte ici des fonds provenant de contributions volontaires versées par certains gouvernements et organismes philanthropiques

I. Introduction

1. Le présent rapport a informé le Conseil d'administration à sa dernière session, en juillet 2004, des activités qu'a menées d'août 2003 à juillet 2004 l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) et du programme prévu pour 2005 et au-delà. Le rapport a été examiné et approuvé pour soumission à l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session.

II. Gestion et effectifs

2. Le travail de l'UNIDIR est effectué par un personnel réduit mais dévoué : un directeur, un directeur adjoint, un assistant administratif, un secrétaire spécialisé dans les publications, un responsable de l'informatique, un responsable des programmes de recherche et organisateur de conférences, un coordonnateur des bourses et des stages, les éditeurs du journal, des rapports ou des ouvrages, ainsi que des chercheurs. Les effectifs augmentent et les membres du personnel de base sont recrutés pour un an renouvelable. On étoffe actuellement les effectifs de base pour renforcer le programme de recherche de l'Institut. Tout est fait pour accroître ses ressources financières de base et de projet afin de renforcer les effectifs et d'améliorer les modalités des contrats. Au cours de l'exercice biennal 2003-2004, l'UNIDIR a maintenu son programme de jeunes chercheurs. Durant l'année écoulée, il avait 21 fonctionnaires, dont 2 cadres de direction, 3 agents d'appui administratif et technique, 5 agents des programmes organiques, 8 attachés de recherche (projets) et 8 chargés de recherche invités. Toujours durant l'année écoulée, l'UNIDIR a accueilli 28 jeunes chercheurs venus de 16 pays. Les femmes sont bien représentées à l'Institut où elles constituent les deux tiers des 15 fonctionnaires, dont la Directrice.

3. Suite à l'amélioration des modalités de ses contrats et au reclassement de ses postes, l'Institut a continué d'appliquer un barème des traitements fondé sur la hiérarchie des administrateurs et des agents des services généraux de l'ONU. C'est un pas vers une meilleure intégration des structures de l'administration et du personnel de l'UNIDIR dans le système administratif central de l'ONU.

4. L'UNIDIR réunit le personnel chaque semaine, les chercheurs tous les mois et tient des réunions semestrielles de planification stratégique. L'égalité des chances, le perfectionnement et la notation des intéressés figurent en bonne place parmi les préoccupations des responsables. Les cours suivants ont été organisés récemment : langues, négociations et règlement des conflits, systèmes de gestion et logiciels.

III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU

5. Une subvention, permettant de couvrir les dépenses – direction et administration –, est nécessaire pour le prochain exercice biennal. Elle est importante non seulement sur le plan économique mais aussi pour garantir l'indépendance de l'Institut. Son montant actuel de 213 000 dollars est indexé. Son montant ajusté a donc été de 227 600 dollars en 2003 et de 274 600 dollars en 2004.

6. Le 6 juillet 2004, à la quarante-troisième session du Conseil d'administration de l'Institut, le Conseil, prenant note de la demande de l'Assemblée générale dans sa résolution 58/272 du 4 mars 2004 sur la demande de subvention pour l'Institut, a souligné que celle-ci remplissait deux fonctions très importantes. D'abord, elle assurait l'indépendance de la Directrice de l'Institut et donc l'impartialité du programme de recherche. Ensuite, elle aidait la Directrice à mobiliser des contributions volontaires. Cette dernière fonction était particulièrement importante en raison des coupures actuelles dans le financement des programmes et projets de désarmement. Le Conseil a donc lancé un appel pressant en faveur du maintien de la subvention et des ajustements de coûts annuels.

IV. Activités récentes et prévues

7. Le programme de recherche de l'UNIDIR comporte trois volets : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; et sécurité humaine et désarmement.

A. Sécurité mondiale et désarmement

8. L'Institut s'occupe beaucoup de la sécurité mondiale et du désarmement. Ses recherches à ce titre portent sur l'application des traités conclus et sur les questions relatives aux négociations actuelles ou éventuelles.

1. Conférence du désarmement

9. L'UNIDIR continue à prendre une part active à une série de consultations sur les questions se rapportant aux travaux de la Conférence du désarmement. En mars 2004, de concert avec le Département canadien des affaires étrangères et du commerce international, le Henry L. Stimson Center (États-Unis d'Amérique), le Project Ploughshares (Canada), le Simons Centre for Peace and Disarmament Research (Canada) et l'Union of Concerned Scientists (États-Unis d'Amérique), il a organisé un séminaire intitulé « Safeguarding space for all: security and peaceful uses » (Sauvegarde de l'espace pour tous : sécurité et utilisation à des fins pacifiques). En septembre 2003, l'UNIDIR a tenu une conférence sur les armes de destruction massive et les acteurs non étatiques (weapons of mass destruction and non-state actors) afin d'aider les États membres de la Conférence du désarmement à réfléchir aux questions neuves sur lesquelles la Conférence pourrait se pencher. L'Institut envisage notamment pour appuyer les travaux de la Conférence d'organiser une série de séminaires sur des questions pratiques se rapportant au désarmement nucléaire telles que la levée de l'état d'alerte, le démontage des ogives et la destruction des missiles. D'autres thèmes consacrés notamment à la garantie de la sécurité, à la militarisation de l'espace et au terrorisme feront l'objet de séminaires ultérieurs.

2. Désarmement et non-prolifération nucléaires

10. En novembre 2003, avec le concours de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, le Centre de Genève pour la politique de sécurité et le Center for Strategic and International Studies des États-Unis, l'UNIDIR a tenu un séminaire sur le thème « Cooperative threat reduction: a new paradigm for disarmament? » (Réduction concertée de la menace nucléaire : une nouvelle conception du désarmement?). En décembre 2003, il a accueilli George Perkovich de la Carnegie Endowment for International Peace à une table ronde sur de nouvelles propositions de non-prolifération nucléaire qui fera l'objet d'un suivi en juillet 2004. À l'issue des travaux de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) et de ceux du Groupe d'investigation en Iraq, l'UNIDIR a publié en janvier 2004 l'ouvrage de Michael Friend intitulé *After Non-Detection, What? What Iraq's unfound WMD mean for the future of non-proliferation* (Après la non-découverte, quoi? Ce que la non-découverte d'armes de destruction massive en Iraq signifie pour l'avenir de la non-prolifération). Vers la fin de 2003, l'UNIDIR a publié l'ouvrage de Marcelo F. Valle Fonrouge intitulé *Desarme nuclear: Regímenes internacional, latinoamericano y argentino de no proliferación* (Désarmement nucléaire : régimes international, latino-américain et argentin de non-prolifération). Le lancement de sa version espagnole a eu lieu en avril 2004 et une version anglaise va paraître. Le numéro 4 (2004) de la publication *Forum du désarmement* sera consacré aux questions de la Conférence d'examen des parties au Traité de non-prolifération des armes nucléaires qui aura lieu à New York en mai 2005. D'autres séminaires et publications sont prévus sur les questions d'armes nucléaires considérées comme des vestiges de la guerre froide, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le Traité de non-prolifération des armes nucléaires.

3. Missiles et défense antimissile

11. Ces dernières années, l'UNIDIR a intensifié ses efforts de recherche sur les missiles et la défense antimissile. Il a été nommé comme consultant auprès du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'établir un rapport sur la question des missiles, qui sera examiné par l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session. Son directeur adjoint, Christophe Carle, et Waheguru Pal Singh Sidhu y ont travaillé de février à août 2004. En décembre 2003, à Varsovie, une conférence intitulée « Global Missile Inventory Conference » a été organisée par l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, le Mountbatten Centre for International Studies, l'UNIDIR et le Ministère polonais des affaires étrangères, dans le cadre d'une série de séminaires tenus conjointement par divers instituts clefs en différents endroits afin de mieux réfléchir à la question de la limitation des missiles.

4. Armes biologiques et chimiques

12. Des réunions placées sous l'égide du Forum de Genève ont été organisées sur la question des armes biologiques. Une conférence intitulée « The biological and toxin weapons convention work programme (2003-2005): what does it mean and what can it achieve? » (Programme de travail de la Convention sur les armes biologiques et à toxines (2003-2005) : raison d'être et réalisations escomptées) a eu lieu en juillet 2003 à Genève. Le Forum de Genève a organisé en septembre 2003 avec le BioWeapons Prevention Project (projet concernant les mesures préventives à

prendre contre les armes biologiques) une réunion de réflexion intitulée « New process on the Biological and Toxin Weapons Convention » (Nouveau processus pour la Convention sur les armes biologiques et à toxines), et, en mars 2004, l'UNIDIR a tenu un séminaire intitulé « Non-lethal weapons: emerging technologies and their consequences for international law » (Armes non létales : les nouvelles technologies et leurs conséquences pour le droit international) portant sur les technologies chimiques, biologiques, d'armes à toxines et de nouvelles armes classiques. Des ateliers et séminaires sont prévus sur le contenu du programme de travail de la Convention sur les armes biologiques et à toxines afin d'aider les États parties à réfléchir à ces questions. Dans le cadre de l'effort mondial pour tirer les enseignements de la non-découverte d'armes de destruction massive en Iraq, l'UNIDIR a participé en novembre 2003 à un séminaire international à l'Institut français des relations internationales à Paris. Par la suite, sa directrice a publié un article intitulé « Bioweapons in Iraq: what we knew, what we still don't know and what we may be able to learn » (Armes biologiques iraqiennes : ce que nous savons, ce que nous ignorons et ce que nous pourrions apprendre) dans le numéro de février 2004 de *Politique étrangère*. Le premier numéro de 2005 de la revue de l'UNIDIR *Forum du désarmement* sera consacré aux armes dites non létales et mettra l'accent sur les applications de la biotechnologie à ces efforts. L'Institut met au point un programme de bourses pour accueillir des chargés de recherche venus de l'industrie biotechnologique afin d'étudier la complexité et l'importance des limitations à imposer à la biotechnologie pour la prévention des armes biologiques.

5. Technologies spatiales

13. Avec le concours du Project Ploughshares et de la Simons Foundation, l'UNIDIR a publié un rapport sur l'espace et la sécurité mondiale. En mars 2004, de concert avec le Département canadien des affaires étrangères et du commerce international, le Henry L. Stimson Center (États-Unis), le Project Ploughshares (Canada), le Simons Centre for Peace and Disarmament Research (Canada) et l'Union of Concerned Scientists (États-Unis), l'UNIDIR a organisé un atelier intitulé « Safeguarding space for all: security and peaceful uses » (Sauvegarde de l'espace pour tous : sécurité et utilisation à des fins pacifiques). Les documents qui en sont issus seront publiés cette année.

6. Application des traités

14. Entre 1999 et 2003, l'UNIDIR a mené un projet de recherche sur les coûts de la mise en œuvre des traités de désarmement. Il a évalué les coûts du démantèlement des armes, du fonctionnement des organismes d'exécution, des activités de vérification et de la tenue des diverses réunions des États parties. Il avait produit quatre publications à la fin de 2003. Une étude sera menée avec le Centre de documentation d'Europe du Sud-Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères pour évaluer les coûts de leur destruction. Un deuxième projet étudie les problèmes communs rencontrés par les organismes internationaux chargés de l'application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, du Traité de non-prolifération des armes nucléaires et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à savoir l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le secrétariat technique provisoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. En coopération avec le Center for Non-Proliferation Studies, l'UNIDIR

a, en 2001-2002, lancé un programme de recherche en vue d'étudier le rôle des organismes régionaux dans la mise en œuvre des traités de portée mondiale. Ces recherches, dirigées par Lawrence Scheinman, du Monterey Institute of International Studies, comportent des ateliers, une conférence internationale et un rapport sur les modalités et les mécanismes d'application des traités par les organisations régionales, afin d'évaluer l'intérêt de confier des tâches régionales à des organismes régionaux.

7. Réflexions sur la sécurité et le désarmement

15. Le glossaire de l'UNIDIR sur la limitation des armements, le désarmement et la sécurité : *Coming to Terms with Security: A Lexicon for Arms Control, Disarmament and Confidence-Building*, traduit en arabe, en coréen, en espagnol et en hongrois, l'est en français. L'UNIDIR tient à ce qu'il le soit dans d'autres langues pour faciliter la compréhension et la connaissance des questions de désarmement, en particulier dans les pays mal informés dans ce domaine. En collaboration avec le Verification Research, Training and Information Centre, l'UNIDIR a par ailleurs publié un manuel intitulé *Coming to Terms with Security: A Handbook on Verification and Compliance* (Sécurité : manuel concernant la vérification et le respect des traités), disponible en anglais et en arabe. Depuis 10 ans, plusieurs tentatives ont été faites pour remanier les priorités de la sécurité et du désarmement. L'Institut a sur son site Web deux forums électroniques : « e-dialogue » et « for comment », qui recueillent les idées novatrices se faisant jour dans ce domaine. Des intervenants du monde entier peuvent participer aux débats. Une série de séminaires (animés avec le Département des affaires de désarmement du Secrétariat de l'ONU) intitulée « Disarmament as Humanitarian Action » (Le désarmement, action humanitaire) a été lancée en 2000. À l'issue de trois séminaires concluants, l'UNIDIR a entamé en février 2004 un projet de recherche pluriannuel intitulé « Disarmament as Humanitarian Action: Making Multilateral Negotiations Work » (Le désarmement, action humanitaire : faire aboutir les négociations multilatérales). Il vise à recentrer le débat et à repenser les processus internationaux de limitation des armements et de désarmement pour que les efforts internationaux soient orientés vers l'adoption de mesures pratiques et bénéfiques pour l'humanité. L'évaluation des besoins au lendemain des conflits est une nouvelle approche que l'UNIDIR a mise au point au vu des critères établis par la Banque mondiale dans son cadre d'analyse des conflits et qui vise à élaborer un protocole pour aider les grands acteurs du développement d'après-conflit à évaluer les besoins des populations locales entraînées dans un conflit. Le travail dépend beaucoup de l'interconnexion des bases de données sur la sécurité, la prévention des conflits, le développement et les disciplines anthropologiques. La participation des entreprises à la prévention des conflits trouve un écho de plus en plus favorable aussi bien chez ceux qui s'occupent de la prévention des conflits que dans le monde des affaires. L'Institut, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm ont mis au point une série d'initiatives et de mesures pour permettre aux entreprises de renforcer la sécurité des populations au sein desquelles elles opèrent et, partant, aider à prévenir les conflits dans les régions à haut risque. Le projet de l'UNIDIR intitulé « Exploring the opportunities for conflict prevention through private-public partnerships » (Examen des possibilités de prévention des conflits par le biais de partenariats entre les secteurs privé et public) vise à déterminer dans quelle mesure les sociétés internationales, en partenariat avec les gouvernements et la société civile, peuvent contribuer à la sécurité dans les pays où couvent les conflits.

B. Sécurité régionale et désarmement

16. La sécurité régionale a toujours constitué une priorité dans le programme de recherche de l'UNIDIR. Ces dernières années, il s'est particulièrement intéressé à l'Afrique, au Moyen-Orient, à l'Amérique latine, à l'Asie du Nord-Est, à l'Asie du Sud et à l'Asie centrale.

1. Maintien de la paix

17. La deuxième édition en anglais de l'ouvrage intitulé « Le Conseil de sécurité à l'aube du XXI^e siècle : quelle volonté et quelle capacité a-t-il de maintenir la paix et la sécurité internationales? » a été publiée au début de 2004. En juin, l'UNIDIR a participé à une rencontre organisée par le Centre de politique de sécurité, Genève, qui avait pour thème « The Brahimi Report : four years on » (Le rapport Brahimi : quatre ans après) et s'inscrivait dans une série de colloques consacrés aux évolutions observées dans le domaine du maintien de la paix depuis la parution de ce rapport. Pour soutenir les activités de maintien de la paix, l'UNIDIR vient de lancer un nouveau projet qui vise à faire participer les femmes aux processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en améliorant la recherche, la formation et l'éducation, afin de réaliser les objectifs de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

2. Bourses de l'UNIDIR concernant la sécurité régionale

18. Le programme de bourses de l'Institut a été axé sur la sécurité régionale. Huit boursiers venant de deux régions différentes ont ainsi pu passer six mois à Genève pour collaborer à un travail de recherche. L'objectif du programme est de trouver de nouvelles idées en matière de politique de sécurité dans les régions en conflit. Les deux régions qui ont particulièrement retenu l'attention sont l'Asie du Sud et le Moyen-Orient. Au cours des deux années à venir, l'UNIDIR se propose de faire porter ses efforts sur le Moyen-Orient et l'Asie du Nord-Est.

3. Amérique latine

19. L'ouvrage de Marcelo F. Valle Fonrouge intitulé « Las políticas globales, regionales y nacionales ante los regimenes de desarme y no-proliferación de armas nucleares » (Les politiques mondiales, régionales et nationales et les régimes de désarmement et de non-prolifération nucléaires) a été publié à la fin de 2003 et il paraîtra en anglais fin 2004. Dans le cadre d'une contribution à la sécurité en Amérique latine, l'UNIDIR et le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ont lancé un projet pluriannuel concerté visant à élaborer une base de données sur les questions relatives aux armes légères.

4. Asie

20. En 2004, le numéro 2 du *Forum du désarmement* (« Inde et Pakistan : la paix, pas à pas ») a été consacré aux possibilités d'instaurer une paix et une sécurité durables entre l'Inde et le Pakistan, et comportait des articles de M. Lodhi, W. P. S. Sidhu, D. Logan et S. Croft, R. Roy-Chaudhury, G. Rajen et I. Zaman. En janvier 2004, l'UNIDIR a accueilli trois chargés de recherche de l'Institut pour le désarmement et la paix du Ministère des affaires étrangères de la République

populaire démocratique de Corée (Pyongyang), donnant ainsi suite au projet co-organisé avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, le Centre international de Bonn pour la conversion et l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (SIPRI). L'Institut s'efforce de trouver un financement pour un projet visant à exploiter cette expérience et à mettre en présence des chercheurs de différents pays d'Asie du Nord-Est, afin qu'ils étudient la sécurité régionale sous l'angle de la concertation. Alors que cinq pays d'Asie centrale en sont à la dernière étape de négociation d'un accord visant à faire de la région une zone exempte d'armes nucléaires, l'UNIDIR compte publier, en temps voulu, une étude sur cette zone, qui analyserait la portée et les moyens de mise en œuvre de cet accord.

5. Moyen-Orient

21. Le lexique de l'UNIDIR sur la maîtrise des armements, le désarmement et la sécurité, qui s'intitule « Coming to Terms with Security: A Lexicon for Arms Control, Disarmament and Confidence-Building », a été publié en version bilingue anglais-arabe afin de faciliter la maîtrise des armements au Moyen-Orient. Il est destiné aux lecteurs des pays du Moyen-Orient et constituera un support de formation utile pour les jeunes universitaires et diplomates. Un ouvrage intitulé « Coming to Terms with Security: A Handbook on Verification and Compliance » lui fait suite. Il s'adresse aux mêmes lecteurs, et est paru lui aussi en anglais et en arabe en 2003. En 2002, le programme de bourses régional de l'Institut a mis l'accent sur le Moyen-Orient et quatre chercheurs originaires de pays de la région ont travaillé de concert à la rédaction d'un rapport intitulé « The roles of civil society and government in building trust and confidence among the Israeli and Palestinian peoples: ideas for future policy » (Le rôle de la société civile et du Gouvernement dans le renforcement de la confiance entre Israéliens et Palestiniens : idées pour l'avenir), qui va paraître. Deux des chargés de recherche continuent de coopérer avec le Projet de reconstruction des sociétés déchirées par la guerre afin de mettre en œuvre des mesures visant à renforcer la confiance dans le contexte de la situation israélo-palestinienne. La même année, la Ligue des États arabes et l'UNIDIR ont lancé ensemble un programme de recherche et de formation. Une publication conjointe sur une zone exempte d'armes de destruction massive dans la région du Moyen-Orient va paraître. L'UNIDIR a pris part à deux réunions organisées par le Département des affaires de désarmement et la Ligue des États arabes : la première, en décembre 2003, était consacrée au commerce illicite des armes légères au Moyen-Orient, et la seconde, en juin 2004 à Tunis, au renforcement des capacités. Il entreprendra d'autres travaux avec la Ligue, notamment un projet d'études du renforcement des capacités et de la formation en matière de contrôles frontaliers dans les États d'Afrique du Nord, et l'apport d'un soutien aux interlocuteurs du programme d'action, qui œuvrent maintenant au sein de la Ligue.

6. Afrique

22. En Afrique, l'Institut a diversifié ses orientations. En Guinée-Bissau, il a participé à une mission visant à concevoir et à mettre en œuvre un plan d'action en faveur du désarmement. En Sierra Leone, il travaille avec le PNUD pour inclure dans les étapes de conception et de planification des projets une nouvelle dimension pour l'évaluation concertée des besoins, et les deux organismes publieront ensemble

un ouvrage sur ce sujet en 2004. En coopération avec le PNUD et le Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement (PCASED), l'UNIDIR a publié un manuel de formation des forces armées et de sécurité en Afrique de l'Ouest intitulé « Lutte contre la prolifération des armes légères en Afrique de l'Ouest », dont les auteurs sont Anatole Ayissi et Ibrahima Sall. Toujours dans cette région, l'Institut prévoit d'étudier avec le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées certains aspects du secteur de la sécurité dans les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que de tirer profit des capacités renouvelées de cette communauté pour appliquer le Moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères en Afrique de l'Ouest. En Afrique australe, l'UNIDIR s'est intéressé à l'expérience acquise par l'Afrique du Sud et le Lesotho pour gérer les stocks d'armes légères, et en coopération avec l'Institut d'études sur la sécurité et Small Arms Survey, il a publié deux ouvrages de Sarah Meek et Noel Stott : « Destroying Surplus Weapons: An Assessment of Experience in South Africa and Lesotho » (Destruction des stocks d'armes excédentaires : évaluation de l'expérience de l'Afrique du Sud et du Lesotho), et « A Guide to the Destruction of Small Arms and Light Weapons – The Approach of the South African National Defence Force » (Guide pour la destruction des armes légères – Approche adoptée par la Force nationale de défense de l'Afrique du Sud). Ces documents ont été évoqués lors de séminaires en Afrique du Sud et à New York. Enfin, l'UNIDIR a publié un ouvrage de Mutoy Mubiala intitulé « Coopérer pour la paix en Afrique centrale » et consacré aux efforts de paix dans cette région.

C. Sécurité humaine et désarmement

23. L'UNIDIR participe au débat académique et au débat d'orientation sur la question de la sécurité humaine. Les travaux menés conjointement par l'Institut, le Département des affaires de désarmement et le Centre pour un dialogue humanitaire sur le désarmement, outil humanitaire, ont été considérés comme une contribution importante aux travaux théoriques en cours sur les nouvelles manières d'aborder la question de la sécurité. Par ses travaux sur les armes légères, les mines terrestres et la sécurité en matière de santé, l'UNIDIR a apporté une contribution remarquable dans ce domaine.

1. Armes légères

24. Les armes légères sont la cause de la mort de millions de personnes dans des conflits violents partout dans le monde. L'UNIDIR s'intéresse à la question depuis de nombreuses années. Un projet destiné à faciliter l'application du moratoire sur les armes légères de la CEDEAO en stimulant la réflexion sur les politiques de sécurité nationale et la maîtrise des armes légères dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest a été mis en chantier à la fin de 1998. La grande idée qui sous-tend ce projet est la suivante : pour que le combat mené contre la prolifération des armes légères soit efficace et durable dans une région aussi déchirée par les conflits que l'Afrique de l'Ouest, la participation de la société civile est indispensable. Le projet est donc ancré dans la société civile de cette région. En coopération avec un ensemble d'organisations non gouvernementales de la Sierra Leone et du Libéria, l'Institut a lancé une série d'activités de recherche, de débats et de consultations sur la sécurité et le rôle que pourrait jouer la prévention de la prolifération des armes

légères dans la sécurité nationale et régionale, tous travaux auxquels il participe activement. Les nouveautés englobent un projet mis en œuvre avec le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées et une publication conjointe avec le PNUD sur le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en Sierra Leone. L'UNIDIR s'intéresse en outre aux armes légères en Afrique australe, en Afrique de l'Est, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est.

2. Développement contre désarmement

25. Le recours à des programmes de collecte d'armes pour absorber les quantités considérables d'armes légères en circulation après un conflit est devenu une pratique courante. À la fin de 2002, l'UNIDIR a entamé une analyse détaillée de certains programmes de collecte d'armes en vue d'aider les décideurs, les pays donateurs, les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales à concevoir de meilleures stratégies pour obtenir des civils et des anciens combattants qu'ils rendent leurs armes. À l'aide de techniques de surveillance et d'évaluation participatives, l'UNIDIR a déterminé des critères fondamentaux pour procéder avec succès aux opérations de collecte d'armes. Dans le cadre de ce projet, on a étudié les expériences du Mali, de l'Albanie et du Cambodge et on a prêté assistance à la Somalie, au Kenya et à la Sierra Leone. De plus, le projet a aidé, dans les pays de l'OCDE, à réfléchir au lien entre la baisse de la violence armée et la réduction de la pauvreté. Plusieurs débats et exposés ont été organisés avec des intervenants clefs et quatre rapports vont être publiés, et feront l'objet de discussions lors d'une grande conférence finale en septembre 2004, en Asie,

3. Identification et marquage des armes légères

26. En 2003, l'UNIDIR et Small Arms Survey ont élaboré une étude commune intitulée « Scope and Implications of a Tracing Mechanism for Small Arms and Light Weapons » (Portée et incidences d'un mécanisme d'identification des armes légères), dont les résultats ont été publiés la même année en anglais et en français. Ces documents ont été soumis en 2003 au Groupe d'experts gouvernementaux sur l'identification des armes légères, puis distribués aux participants à la réunion, en 2004 à New York, du Groupe de travail à composition non limitée chargé de négocier un instrument international permettant aux États d'identifier et de tracer les armes légères illicites de façon rapide et fiable.

4. Forum de Genève : réunions sur les armes légères

27. Le Forum de Genève est un programme lancé conjointement en 1998 par l'UNIDIR, le Bureau de la Société des Amis auprès des Nations Unies et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. L'une de ses activités consiste en une série de débats organisés à Genève sur le contrôle des armes légères. En 2003 et 2004, le Forum de Genève a tenu plusieurs réunions sur les armes légères, dont cinq dans le cadre du Processus de Genève, forum de discussion sur l'application du Programme d'action sur le commerce illicite des armes légères. En outre, l'UNIDIR a recueilli des informations auprès d'États, d'organisations non gouvernementales et d'organisations internationales et, en coopération avec le Réseau d'action international contre les armes légères et Small Arms Survey, il a entré ces informations dans une base de données en ligne, accessible à partir de son

site Web. Le Forum de Genève a organisé un atelier interne intitulé « The role of regional organisations in stemming the illicit trade in small arms and light weapons : sharing experience and drawing lessons » (Le rôle des organisations régionales dans la lutte contre le commerce illicite des armes légères : expériences à partager et enseignements à retenir), auquel ont participé des représentants de la Communauté andine, de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de la Communauté des Caraïbes, d'Interpol, de l'Organisation de coopération des commissaires de police d'Afrique australe, de la Ligue des États arabes, du MERCOSUR, du Secrétariat de Nairobi, de l'Organisation des États américains, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, du Forum des îles du Pacifique, du Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement en Afrique, du Centre régional de sécurité humaine d'Amman, du Centre de documentation d'Europe du Sud-Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères, du Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et du Réseau d'action d'Afrique de l'Ouest sur les armes légères. Un séminaire sur les démarches régionales visant à endiguer le commerce illicite des armes légères a été organisé parallèlement à cette rencontre, afin d'informer davantage de participants du contenu de l'atelier.

5. Renforcement des capacités pour mettre en œuvre le Programme d'action des Nations Unies relatif aux armes légères

28. En partenariat avec le Département des affaires de désarmement et l'UNIDIR, et avec l'assistance de Small Arms Survey, le PNUD mène un projet visant à renforcer les capacités de certains pays afin de les aider à rendre compte de la suite donnée au Programme d'action. L'Institut a organisé deux réunions de travail destinées à faciliter ce renforcement et il a participé à des rencontres régionales. Le projet pilote a abouti à la veille de la Réunion biennale des États et a depuis été étendu de manière à aider davantage d'États. En outre, l'UNIDIR a mené une analyse approfondie des rapports présentés à la Réunion biennale de 2003, afin de mieux déterminer où il est le plus nécessaire de renforcer les capacités. En plus de ce programme, l'UNIDIR travaille à mettre au point, avec la Commission européenne, un ensemble cohérent de politiques pour réprimer le trafic des armes légères. Ce projet fait intervenir un réseau d'instituts de recherche chargés d'élaborer des documents d'orientation. Il prévoit également une étape de validation pour analyser les résultats obtenus et une série de réunions et de publications pour en assurer la diffusion. L'étape de validation englobera le renforcement des capacités pour les contrôles transfrontaliers au sein de la Ligue des États arabes.

6. Gouvernance du secteur de la sécurité

29. À l'issue d'une réunion conjointe sur la réforme du secteur de la sécurité, organisée par le bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées, un ouvrage comportant une contribution de la Directrice de l'UNIDIR a été publié. L'Institut et le Centre de Genève élaborent un programme de travail sur les problèmes de la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest. En avril 2004, à Abuja (Libéria), l'UNIDIR a participé à une conférence organisée par l'Institute for Peace and Conflict Resolution et par le Centre de Genève sur ces problèmes en Afrique.

7. Désarmement et développement

30. À la suite de la résolution 57/65 de l'Assemblée générale (22 novembre 2002), un Groupe d'experts gouvernementaux a été chargé d'établir un rapport sur la relation entre le désarmement et le développement. L'Institut a ici été nommé consultant. L'étude, achevée en juin 2004, sera présentée à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale.

8. Mines terrestres et autres restes explosifs de guerre

31. Poursuivant les travaux qu'il avait réalisés pour Landmine Action UK, afin de déterminer l'ampleur du problème des restes explosifs de guerre, l'UNIDIR a continué d'organiser conférences de presse et séminaires sur la question des mines terrestres et de ces restes. Sous l'égide du Forum de Genève et en coopération avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève, l'Institut a mis en place les séminaires suivants : « Landmines and unexploded ordinance: a guide to mine action » (Mines terrestres et engins non explosés : guide pour l'action antimines) en septembre 2003 et « The role of the military in mine action » (Rôle de l'armée dans l'action antimines) en novembre 2003. Dans la semaine du 17 au 21 novembre, deux importantes activités connexes ont été menées à Genève : la poursuite des négociations portant sur les restes explosifs de guerre, dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques et, parallèlement, la première réunion du Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'étudier la relation entre le désarmement et le développement. Le Forum de Genève a organisé un séminaire intitulé « Explosive remnants of war and development » (Restes explosifs de guerre et développement), pour sensibiliser l'opinion aux répercussions qu'ont ces restes explosifs sur le développement. De plus, en 2003, le numéro 3 du *Forum du désarmement* a porté sur le désarmement, le développement et l'action antimines. Enfin, l'Institut collabore avec la Commission européenne pour mettre au point un ensemble cohérent de politiques sur les restes explosifs de guerre. Ce projet, qui couvre également les armes légères, permettra la création d'un réseau d'organismes de recherche chargés d'élaborer des documents d'orientation. Il comportera également une étape de validation pour analyser les résultats obtenus et une série de réunions et de publications pour en assurer la diffusion.

9. Santé, droits de l'homme et sécurité

32. Dans le débat sur le désarmement et la sécurité, les liens entre sécurité, droits de l'homme et santé sont de plus en plus actuels. L'Institut s'emploie, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, à étudier les effets de la violence interpersonnelle et de la prolifération des armes et autres questions connexes. En juillet 2003, l'Institut et le Haut Commissariat aux droits de l'homme ont organisé un atelier où ont été définies les relations entre droits de l'homme, désarmement et sécurité. En 2004, le numéro 3 du *Forum du désarmement* a été consacré aux droits de l'homme et à la sécurité humaine. Les travaux de l'UNIDIR, du Département des affaires de désarmement et du Centre pour un dialogue humanitaire à Genève portant sur le désarmement, action humanitaire, sont axés sur les répercussions qu'ont les armes sur la santé. L'UNIDIR poursuit par ailleurs sa collaboration avec l'Université de Liverpool sur les effets à long terme de l'utilisation d'armes chimiques sur les civils, dans le cadre d'un programme d'assistance aux Kurdes irakiens et aux groupes de population qui ont été exposés

à un cocktail d'agents en 1988. Vu les bouleversements que connaît l'Iraq depuis avril 2003, il va être possible d'approfondir et d'élargir considérablement la gamme des recherches pouvant être menées dans ce domaine.

V. Mise en place de réseaux

33. L'une des principales fonctions de l'UNIDIR est de coopérer activement avec les institutions spécialisées, organismes et entités des Nations Unies et d'autres organisations s'occupant de désarmement. L'Institut exécute plusieurs programmes officiels et officieux et a arrêté des dispositions pratiques avec de nombreuses autres organisations.

A. Constitution d'un réseau électronique

34. En collaboration avec l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm (SIPRI), le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, le Réseau sur les relations et la sécurité internationales et l'Université de Pittsburgh aux États-Unis, l'UNIDIR a entamé un projet conjoint visant à établir une base de données sur les chercheurs et les instituts spécialisés dans les armes légères et autres questions de sécurité dans le monde entier. Le site Web de l'Institut comprend une table ronde en deux parties, à savoir e-di@logue et for comment. E-di@logue permet d'élargir le débat sur des textes succincts affichés sur le Web. For comment permet aux auteurs de textes de l'UNIDIR de recueillir des commentaires sur leurs projets de documents avant qu'ils ne soient publiés et de diffuser de nouvelles idées auprès d'un public plus varié.

B. Forum du désarmement

35. Depuis plus de cinq ans, l'UNIDIR publie le *Forum du désarmement*, revue trimestrielle bilingue. Chaque numéro est consacré à un thème lié à la sécurité et au désarmement et contient des articles sur ledit thème rédigés par des experts ainsi que des articles plus succincts sur d'autres sujets. Chaque numéro fournit aussi une synthèse des projets de recherche en cours et des publications récentes. D'autres instituts sont encouragés à informer l'UNIDIR de leurs activités de sorte qu'elles soient abordées dans la revue (voir la liste ci-après, dans la rubrique « Publications »). La question des droits de l'homme et de la sécurité humaine ainsi que la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005 font partie des sujets qui seront abordés prochainement.

C. Éducation pour le désarmement

36. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations figurant dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (octobre 2002), l'UNIDIR vient de renforcer sensiblement ses travaux d'éducation en matière de désarmement. Il prévoit d'organiser un séminaire à la fin de 2004 pour aider les États à élaborer leurs rapports sur la mise en œuvre desdites recommandations.

D. Conférences, séminaires et réunions-débats

37. L'UNIDIR organise diverses réunions à Genève et dans le monde entier. Elles ont pour objet non seulement d'examiner les questions de sécurité, de limitation des armements et de désarmement, mais aussi de promouvoir la coopération avec les instituts de recherche et entre eux. L'Institut a sensiblement renforcé sa politique d'ouverture vis-à-vis des médias et nous avons organisé plusieurs conférences de presse, souvent en coopération avec d'autres organisations, pour les informer des négociations en cours à Genève et des nouveaux travaux de recherche publiés. Le Forum de Genève a en outre fait paraître une deuxième édition du *Media Guide to Disarmament*, disponible sur papier et en ligne.

E. Collaboration avec d'autres institutions

38. L'UNIDIR n'a cessé d'accroître le nombre d'instituts qui collaborent à ses travaux de recherche et à ses réunions. Le Forum biennal sur la sécurité internationale se déroulera à Montreux (Suisse) en octobre 2004, et l'UNIDIR organisera à cette occasion un atelier sur ses travaux. Le Gouvernement suisse, dans le cadre de sa contribution au Forum, finance des groupes de discussion spécialisés, et l'Institut participe aux réunions périodiques du groupe de discussion sur la maîtrise des armements. Soucieux d'améliorer le fonctionnement du système des Nations Unies, l'UNIDIR a renforcé sa coopération avec le Département des affaires de désarmement, grâce au projet conjoint sur le désarmement, action humanitaire, à sa participation aux travaux de divers groupes d'experts gouvernementaux et à son appui opérationnel. L'Institut demeure membre du mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères, il poursuit sa collaboration avec le PNUD dans le domaine des armes légères et du développement et il travaille en outre en étroite coopération avec les centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement. Par ailleurs, dans le cadre de sa collaboration avec d'autres organismes du système des Nations Unies, l'UNIDIR participe à des réunions – le Dialogue de Genève pour la recherche et les politiques – organisées par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève dans le but de renforcer la coopération entre les organismes de recherche des Nations Unies et d'autres instituts de recherche n'appartenant pas au système. Ainsi, l'Institut collabore désormais plus étroitement avec d'autres organismes de recherche du système, notamment l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. En novembre 2003, la troisième réunion regroupant des participants à ce dialogue s'est tenue à l'invitation de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'Université des Nations Unies.

F. Programme de bourses et de jeunes chercheurs

39. Le programme de bourses de l'UNIDIR permet à des chercheurs de venir passer entre un et six mois à Genève. Les objectifs en sont les suivants : offrir une formation à des chercheurs des pays en développement; leur permettre de procéder à des échanges de vues entre eux, avec des chercheurs originaires de pays développés ou avec des spécialistes du Secrétariat de l'ONU, des délégations ou des institutions non gouvernementales; et améliorer la qualité des informations transmises par l'UNIDIR aux gouvernements et aux établissements de recherche. En 2003 et 2004, l'UNIDIR a accueilli 28 stagiaires venus de 16 pays. Les stagiaires, essentiellement des étudiants du deuxième cycle, sont souvent déjà boursiers dans leur pays d'origine, et l'UNIDIR cherche de nouvelles sources de financement qui lui permettraient d'offrir un plus grand nombre de stages à des étudiants ayant besoin d'un soutien financier. L'Institut travaille en partenariat avec plusieurs universités pour offrir des stages à de jeunes chercheurs et il accueille aussi chaque année un aide-consultant canadien. Ces partenariats sont pour l'essentiel fondés sur des accords qui attestent la légitimité des stages de l'UNIDIR. Les étudiants acceptés à l'Institut peuvent en effet obtenir des unités de valeur en échange de leur stage.

VI. Publications

40. Pour les 18 mois à venir, l'UNIDIR prépare un grand nombre de publications. Il s'agit de la revue trimestrielle *Forum du désarmement*, d'ouvrages et de rapports de recherche.

41. Entre juillet 2003 et juillet 2004, l'UNIDIR a publié les documents suivants :

A Guide to the Destruction of Small Arms and Light Weapons: The Approach of the South African National Defence Force, par Sarah Meek et Noel Stott

Costs of Disarmament: Mortgaging the Future: The South Asian Arms Dynamic, par Susan Willett

After Non-Detection, What?: What Iraq's Unfound WMD Mean for the Future of Non-Proliferation, par Michael Friend

Portée et implications d'un mécanisme de traçage des armes légères et de petit calibre, en coopération avec Small Arms Survey

Le Conseil de sécurité à l'aube du XXI^e siècle : quelle volonté et quelle capacité a-t-il de maintenir la paix et la sécurité internationales? par Pascal Teixeira

Coopérer pour la paix en Afrique centrale, par Mutoy Mubiala

Outer Space and Global Security, documents de séance et rapport

Costs of Disarmament – Disarming the Costs: Nuclear Arms Control and Nuclear Rearmament, par Susan Willett

Desarme nuclear: Regímenes internacional, latinoamericano y argentino de no proliferación, par Marcelo F. Valle Fonrouge

Coming to Terms with Security: A Lexicon for Arms Control, Disarmament and Confidence-Building, par Steve Tulliu et Thomas Schmalberger, disponible en anglais/arabe, anglais/espagnol et anglais/coréen

Destroying Surplus Weapons: An Assessment of Experience in South Africa and Lesotho, par Sarah Meek et Noel Stott

Lutte contre la prolifération des armes légères en Afrique de l'Ouest : Manuel de formation des forces armées et de sécurité, sous la direction d'Anatole Ayissi et Ibrahima Sall

Coming to Terms with Security: A Handbook on Verification and Compliance, en coopération avec le Verification, Research, Training and Information Centre (VERTIC), disponible en anglais/arabe

Forum du désarmement

2004, numéro 2: Inde et Pakistan: la paix, pas à pas

2004, numéro 1 : Renforcer le désarmement et la sécurité

2003, numéro 4 : Les femmes, les hommes, la paix et la sécurité

2003, numéro 3 : Désarmement, développement et action antimines.

VII. Conclusion

42. **Comme indiqué précédemment, l'UNIDIR a conduit, pendant l'année écoulée, un programme de recherche ambitieux sur les questions de paix et de sécurité, et a favorisé la tenue d'un débat très positif sur les questions de désarmement, à Genève et ailleurs. De plus, il a considérablement développé ses activités de communication, de sensibilisation et d'éducation.**

43. **La Directrice sait gré aux États Membres et aux organisations de leur soutien indéfectible et croissant à l'UNIDIR, qui lui permet de s'acquitter de sa mission et de poursuivre ses activités.**

Annexe I

Recettes et dépenses pour 2002 et 2003 et prévisions pour 2004 et 2005

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Rubrique</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>Prévisions pour 2004</i>	<i>Prévisions pour 2005</i>
Fonds disponibles au début de l'année	1 011,4	1 441,5 ^c	1 107,6 ^e	885,5 ^g
Recettes				
Contributions volontaires et dons privés	1 426,6 ^a	751,5 ^d	1 466,2 ^f	1 456,0 ^h
Subventions de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire)	219,5	227,6	274,6	274,6
Autres contributions interorganisations	1,1	6,6	63,6	0,0
Intérêts	55,7	49,0	50,0	50,0
Recettes diverses	1,4	5,7	0,0	0,0
Montant total	1 704,3	1 040,4	1 854,4	1 780,6
Ajustements au titre de périodes précédentes	6,5 ^b	0,0	0,0	0,0
Engagements au titre de périodes précédentes	47,5	0,0	0,0	0,0
Montant total des fonds disponibles	2 769,7	2 481,9	2 962,0	2 666,1
Dépenses				
Autres comptes créditeurs	0,2	0,3	0,0	0,0
Solde du fonds à la fin de l'année	1 441,5 ^c	1 107,6 ^e	885,5 ^g	306,5 ⁱ

^a Voir en annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR pour 2002 provenant de sources volontaires. Comprend 606 000 dollars alloués par le Japon pour un projet de 24 mois, pour les années 2002, 2003 et 2004.

^b Comprend 4 100 dollars correspondant à la contribution de la Nouvelle-Zélande pour 2001, créditée à l'Institut en 2002, ainsi que 2 373 dollars correspondant à un ajustement des dépenses d'appui aux programmes pour 2001.

^c Comprend 166 000 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2002.

^d Voir en annexe III le détail des recettes de l'UNIDIR pour 2003 provenant de sources volontaires.

^e Comprend 163 800 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2003 et les fonds alloués pour 2004.

^f Voir en annexe III le détail des prévisions de recettes de l'UNIDIR pour 2004 provenant de sources volontaires. Comprend le premier versement (882 000 dollars) de la contribution de la Commission européenne (1 500 000 euros) à un projet de 20 mois.

^g Comprend 257 000 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2004 et les fonds alloués pour 2005.

^h Voir en annexe III le détail des prévisions de recettes de l'UNIDIR pour 2005 provenant de sources volontaires. Comprend le deuxième versement (956 235 dollars) de la contribution de la Commission européenne (1 500 000 euros) à un projet de 20 mois. Les prévisions concernant les autres contributions pour 2005 sont prudentes. On sait par expérience qu'elles seront bien plus élevées, mais il n'est évidemment pas possible de le garantir à ce stade.

ⁱ Comprend 297 900 dollars requis comme réserve d'exploitation pour 2005.

Annexe II

Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>			<i>Prévisions</i>		<i>Augmentation/ réduction (4-3)</i>
	<i>2002 (1)</i>	<i>2003 (2)</i>	<i>pour 2004^a (3)</i>	<i>Prévisions pour 2005^a (4)</i>	
A. Dépenses directes d'administration					
Traitements et dépenses communes de personnel	468,7	571,6	592,0	595,2	3,2
Personnel temporaire pour les réunions	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0
Honoraires et frais de voyage des consultants	26,2	16,8	93,3	129,9	36,6
Groupes spéciaux d'experts	39,0	16,6	127,2	199,8	72,6
Contrat de prestations de services individuels	564,6	610,5	933,8	1 169,6	235,8
Frais de voyage du personnel en mission	54,3	72,1	113,4	119,2	5,8
Autre formation spécialisée	1,1	0,0	5,0	0,0	(5,0)
Autres services contractuels	0,0	2,3	5,5	8,8	3,3
Représentation	2,6	6,1	14,0	6,0	(8,0)
Location d'une salle de conférence	0,0	3,0	4,0	4,0	0,0
Location de matériel de bureau	0,0	5,7	4,1	6,3	2,2
Location de matériel de conférence	0,1	1,3	2,0	2,0	0,0
Frais d'entretien	1,6	0,0	2,0	2,0	0,0
Frais bancaires	0,4	0,7	1,0	0,0	(1,0)
Communication	0,0	0,0	1,0	0,0	(1,0)
Autres services divers	1,3	0,6	0,0	0,0	0,0
Papier pour reproduction interne	10,2	0,0	10,0	12,0	2,0
Abonnements et commandes renouvelables	2,2	2,6	2,5	2,5	0,0
Fournitures photographiques	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Acquisition de matériel de bureau	14,7	9,6	76,9	0,0	(76,9)
Acquisition d'un télécopieur	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0
Fournitures de papeterie et de bureau	0,0	0,7	1,0	1,0	0,0
Fournitures informatiques	0,0	0,0	1,0	1,0	0,0
Programme de bourses (allocations)	82,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Programme de bourses (frais de voyage)	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Pertes ou gains au change	1,6	(1,2)	0,0	0,0	0,0
Total A	1 275,3	1 319,4	1 990,7	2 260,3	269,6

<i>Ressources nécessaires</i>	<i>Prévisions</i>				
	<i>2002</i> <i>(1)</i>	<i>2003</i> <i>(2)</i>	<i>pour</i> <i>2004^a</i> <i>(3)</i>	<i>Prévisions</i> <i>pour 2005^a</i> <i>(4)</i>	<i>Augmentation/</i> <i>réduction</i> <i>(4-3)</i>
B. Dépenses d'appui aux programmes (5 % du total A, moins la subvention de l'ONU)	52,7	54,6	85,8	99,3	13,5
Montant total des dépenses (Total A + B)	1 328,0	1 374,0	2 076,5	2 359,6	283,1
C. Réserve d'exploitation (au moins 15 % du total A, moins la subvention de l'ONU)	166,0	163,8	257,4	297,9	40,4
Total général A + B + C	1 494,0	1 537,8	2 333,9	2 657,4	323,5

^a Ces montants pourront augmenter dès confirmation des propositions actuelles de financement.

A. Dépenses directes de programme et d'administration pour 2005

En 2004, l'UNIDIR lancera un nouveau projet intitulé : « A strategy for European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war ». Ce projet, qui s'achèvera fin 2005, est financé par une subvention de 1 500 000 euros (environ 1 838 200 dollars) accordée par la Commission européenne aux termes de l'Accord-cadre entre les Nations Unies et l'Union européenne. Les ressources nécessaires pour 2004, présentées l'an dernier, ont donc été revues à la hausse, en particulier dans les rubriques « Contrats de prestations de services individuels », « Frais de voyage du personnel en mission », « Honoraires et frais de voyage des consultants » et « Groupes spéciaux d'experts », afin de prendre en compte les besoins du nouveau projet. Une fois les demandes de collecte de fonds en instance approuvées, des montants minima sont prévus pour d'autres programmes de recherche et pour les dépenses d'administration. Ils augmenteront à mesure que les fonds seront reçus.

Traitements et dépenses communes de personnel (595 200 dollars). Le montant prévu permettra de couvrir les traitements du personnel permanent de l'UNIDIR et les dépenses de personnel connexes. En 2005, les effectifs comprendront la Directrice (D-2), le Directeur adjoint (D-1) et deux agents des services généraux. Le montant total de cette rubrique est calculé à partir des coûts salariaux standard applicables à Genève (version 12) et est en hausse de 3 200 dollars sur les prévisions révisées de 2003.

Honoraires et frais de voyage des consultants (129 900 dollars). Le montant prévu permettra d'engager les services d'un dessinateur pour les pages de couverture des publications de l'UNIDIR (10 000 dollars) et des consultants pour l'étude intitulée « A strategy for European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war ». Il est en hausse de 36 600 dollars sur les prévisions révisées de 2004.

Groupes spéciaux d'experts (199 800 dollars). Le montant prévu, en hausse de 72 600 dollars sur les ressources prévues dans le budget de 2004, servira à couvrir les frais de voyage des experts qui participeront aux réunions finales du groupe d'experts chargé du projet « A strategy for European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war ».

Contrats de prestations de services individuels (1 169 600 dollars). Le montant prévu permettra de proroger les contrats du personnel de recherche qui travaille sur les projets ordinaires. En 2000, ces contrats ont été harmonisés avec ceux du personnel permanent de l'ONU et, en 2001, les postes concernés ont été classés par le Service du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève. En 2002, les traitements ont été augmentés pour porter les traitements nets au niveau des classes correspondantes. Les ressources prévues font apparaître une augmentation de 235 800 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2004, le projet « A strategy for European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war » ayant débuté en 2004 et devant se poursuivre en 2005.

Frais de voyage du personnel en mission (119 200 dollars). Le montant prévu pour 2005 est en hausse de 5 800 dollars sur les prévisions révisées de 2004 et sera essentiellement utilisé pour le personnel chargé du projet « A strategy for European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war ». D'autres frais de voyage au titre de projets seront pris en compte si des fonds sont reçus à cette fin. La Directrice et le personnel reçoivent des invitations à des conférences et séminaires, mais doivent refuser en raison du budget de voyage limité de l'Institut. Mais ils reçoivent aussi des invitations dont les frais sont pris en charge par l'institution hôte; ces voyages seront parfois combinés à des missions de l'UNIDIR afin de dégrever l'Institut. Dans la mesure du possible, les voyages pour collecte de fonds seront combinés à d'autres types de voyages.

Autres services contractuels (8 800 dollars). Le montant prévu, en hausse de 3 300 dollars sur les prévisions révisées de 2004, servira à prolonger et à diversifier les services contractuels existants concernant le site Web et les services liés au matériel informatique.

Représentation (6 000 dollars). Le montant prévu pour 2005, en baisse de 8 000 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2004, sera essentiellement consacré au projet « A strategy for European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war ».

Location d'une salle de conférence (4 000 dollars). Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2004, sera utilisé pour les conférences organisées dans le cadre du projet « A strategy for European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war » à Bruxelles, au Caire et à Genève.

Location de matériel de conférence (2 000 dollars). Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2004, sera utilisé pour les conférences organisées dans le cadre du projet « A strategy for European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war » à Bruxelles, au Caire et à Genève.

Frais d'entretien (2 000 dollars). Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2004, servira à prolonger les contrats de maintenance du matériel informatique.

Papier pour reproduction interne (12 000 dollars). Le montant prévu ici, en hausse de 2 000 dollars sur les prévisions révisées de 2004, servira à acheter le papier nécessaire pour publier le *Forum du désarmement*.

Abonnements et commandes renouvelables (2 500 dollars). Le montant prévu, égal aux prévisions révisées de 2004, servira à prolonger les abonnements en cours.

Acquisition d'un télécopieur (1 000 dollars) – Fournitures de papeterie et de bureau (1 000 dollars) – Fournitures informatiques (1 000 dollars). Aux présentes rubriques, les montants prévus, égaux à ceux de 2004, serviront à couvrir la location du télécopieur ainsi que l'achat des fournitures de bureau et d'informatique courantes.

Programme de bourses (allocations et frais de voyage). Aucun montant n'a encore été prévu pour 2005, dans l'attente de la confirmation des propositions de financement. L'Institut espère avoir les moyens de poursuivre ce programme.

B. Dépenses d'appui aux programmes

Un montant de 99 300 dollars, représentant 5 % du montant total des dépenses prévues, moins la subvention de l'ONU (274 600 dollars), est demandé pour les dépenses d'appui aux programmes en 2005.

C. Réserve d'exploitation

Conformément à l'instruction administrative ST/AI/284, un montant de 297 900 dollars, représentant 15 % des prévisions de dépenses pour 2005 financées par ressources extrabudgétaires, sera retenu au titre de la réserve d'exploitation.

Annexe III

Contributions volontaires pour 2002 et 2003 et état pour 2004 et 2005

<i>Contributions volontaires</i>	2002	2003	2004 ^a	2005 ^a
A. Contributions des gouvernements				
Allemagne		2 507		
Belgique		10 774		
Canada			32 143	
États-Unis d'Amérique		5 000		
France	300 00	300 000	330 000	330 000
Grèce	7 800	7 800	7 800	7 800
Inde	10 000	10 000	10 000	10 000
Israël	10 870			
Italie	8 528			
Japon ^b	606 100			
Luxembourg	2 325	2 892	2 000	2 000
Mexique	9 711		10 000	
Norvège	166 150	239 257	90 000	90 000
Nouvelle-Zélande ^c		2 730		
République de Corée	25 000	12 500	10 000	10 000
Suisse	38 941	48 474	54 688	50 000
Contributions des gouvernements	1 185 425	641 934	546 631	499 800
B. Dons publics				
Centre international de Bonn pour la conversion			2 500	
Educational Fund to Stop Gun Violence			5 000	
Commission européenne ^d			882 000	956 235
Fondation Ford	215 000			
Institut universitaire de hautes études internationales ^e		25 900		
Institut universitaire de hautes études internationales ^f		23 200	15 536	
Institute on Global Conflict and Cooperation (États-Unis)	25 000	50 000		
Landmine Action		10 500		
Simons Foundation			14 514	
Union of Concerned Scientists	1 159			
Dons publics	241 159	109,600	919 550	956 235
Total des contributions volontaires	1 426 584	751 534	1 466 181	1 456 035

^a Ces chiffres seront revus à la hausse lorsque les propositions de financement actuelles seront confirmées.

^b Contribution au projet de 24 mois intitulé « Weapons for Development: Lessons Learned from Weapons Collection Programmes », pour 2002, 2003 et 2004.

(Suite des notes du tableau)

^c La contribution de la Nouvelle-Zélande pour 2001 (4 100 dollars) a été portée à la rubrique « Ajustements au titre de périodes précédentes » dans les comptes pour 2002.

^d Contribution de 1 500 000 euros au projet de 20 mois intitulé « A strategy for European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war ».

^e Contribution de la Finlande par l'intermédiaire de l'Institut universitaire de hautes études internationales.

^f Contribution de la France et de la Suisse par l'intermédiaire de l'Institut universitaire de hautes études internationales.

Annexe IV

État des prévisions de recettes provenant de contributions volontaires pour 2004

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Montant total des contributions	Objet	
		Projets spéciaux	Autres fins (y compris frais d'administration)
Canada (montant reçu) ^a	32 143	26 786	5 357
France (montant annoncé) ^b	330 000	50 000	280 000
Grèce (montant annoncé)	7 800	6 500	1 300
Inde (montant annoncé)	10 000	8 333	1 667
Luxembourg (montant annoncé)	2 000	1 667	333
Mexique (montant reçu)	10 000	8 333	1 667
Norvège (montant annoncé)	90 000	75 000	15 000
République de Corée (montant annoncé)	10 000	8 333	1 667
Suisse (montant reçu)	54 688	45 573	9 115
Centre international de Bonn pour la conversion (montant reçu) ^b	2 500	2 083	417
Educational Fund to Stop Gun Violence (montant reçu) ^c	5 000	4 167	833
Commission européenne (montant annoncé) ^d	882 000	735 000	147 000
Institut universitaire de hautes études internationales (montant reçu) ^c	15 536	12 947	2 589
Simons Foundation (montant reçu) ^a	14 514	12 095	2 419
Total	1 466 181	996 818	469 364
Pourcentage	100	67,99	32,01

^a Affecté à une conférence sur le thème « Safeguarding Space for All: Security and Peaceful Uses » organisée à Genève les 25 et 26 mars 2004.

^b Contribution à la visite de trois boursiers de la République populaire démocratique de Corée.

^c Affecté à un rapport de recherche sur les armes légères.

^d Affecté à un projet de recherche intitulé « A strategy for European action on small arms, light weapons and explosive remnants of war ».